AR Prefecture

016-211602792-20230314-D_2023_0%COMMUNEDE RIOUX MARTIN

Reçu le 23/03/2023

ONCERNANT L'AFFECTATION DU 14 MARS 2023 N° 2023-09

CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Mr Bernard JALLET Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022 Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT	VIREMENT A	RESULTAT DE	RESTES A	SOLDE DES	CHIFFRES A
	CA 2021	LA SI	CLOTURE DE	REALISER 2022	RESTES A	PRENDRE EN
		En 2022	L'EXERCICE 2022		REALISER	COMPTE POUR
		-1068				L'AFFECTATION
				D		DE RESULTAT
				R		
INVEST	113 538,00 €		65 732,76 €	36 361,00 €	36 361,00 €	11 444,24 €
FONCT	288 591,54 €		37 284,11 €			325 875,65 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022	325 875,65 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) REC SF	325 875,65 €
ligne 001 = 47 805,24 € DEP SI si chiffre négatif ou REC SI si chiffre positif	
Total affecté au c/ 1068 :	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Fait à

RIOUX MARTIN 14-mars-23 Délibéré par le

Conseil Municipal 14-mars-23

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le

Nombre de membres en exercice :

11 8

08-mars-23

Présents : Suffrages exprimés :

pour

7

7

Date de la convocation :